

# L'accord du participe passé

## ① Quel est l'auxiliaire ?

**avoir** → ② Y a-t-il un cpl. direct, non prépositionnel (COD, CVD) ? *donner qqch à qqn, faire qqch*

### aucun auxiliaire

Le participe passé s'accorde, comme un adjectif, avec le nom auquel il se rapporte

*Des lettres envoyées à l'étranger...*  
*Surprise par ma réponse, la journaliste a eu un sourire amusé.*

### être

Le participe passé s'accorde avec le sujet du verbe (Qui est-ce qui ... ?)

*La maîtresse est partie.*  
*Les filles sont restées en classe.*  
*Les garçons sont restés silencieux.*  
*Ils sont allés acheter du pain.*  
*Les paquets seront distribués par le facteur. (passif !)*  
*Les paquets ont été distribués par le facteur. (passif !)*

### non

Le participe passé est invariable

*Les choristes ont chanté pendant une heure. (aucun cpl. du verbe)*  
*L'infirmière a parlé des vaccins aux élèves. Elle leur en a parlé. (deux cpl. du verbe indirects, prépositionnels, COI / CVI)*

## oui → ③ Où est-il ?

**après le verbe**  
 Le participe passé est invariable

*Les élèves ont fait leurs devoirs.*  
*Les garçons n'ont pas trouvé la salle de gymnastique.*  
*Les chats ont apporté des souris à leur maîtresse.*  
*Ils lui ont apporté des souris.*  
*Nous avons vu partir les skieuses.*

**avant le verbe**  
 Le participe passé s'accorde avec ce cpl.

*Les cotisations que le comité a demandées, personne ne les a payées.*  
*La solution que le directeur a expliquée aux employés, il la leur a traduite en allemand. Ainsi, tout le monde l'a comprise.*

### verbes pronominaux (je me ... / elle se ... / nous nous ...)

Règle: Le pp s'accorde avec le sujet si le pronom réfléchi (me, se..) n'est pas un COI/CVI. Le pp s'accorde avec le CVD/COD s'il est placé avant le verbe et que le pronom réfléchi est un COI/CVI.

Méthode simple: remplacer «se + auxiliaire être» par l'auxiliaire avoir, puis appliquer la règle du pp avec avoir (accord avec COD placé avant)

*Il s'est offert une moto (il a offert une moto à lui). Il se l'est offerte (il l'a offerte à lui). Nous nous sommes levés tôt (nous avons levé nous). Trois présidentes se sont succédé (elles ont succédé à elles).*

Le pp des verbes essentiellement (toujours) pronominaux s'accorde avec le sujet: *Les avions se sont envolés* (envoler n'existe pas).

Idem pour le pp des verbes qui changent de sens en devenant pronominaux: *Elle s'y est prise trop tard pour réussir. Ils se sont aperçus de leur erreur.*

### Cas particuliers:

- le COD/CVD est remplacé par en:

Le pp est invariable: *Des preuves, je n'en ai pas trouvé.*

- le participe passé est suivi d'un infinitif:

COD = cpl. du pp ou sujet de l'infinitif -> accord: *Il les a vus partir.*

Exception pour *laissé* et *fait*: *Je les ai laissé partir.*

COD = cpl. de l'infinitif -> pas d'accord: *Ces airs, je les ai entendu chanter.*

Nouvelle règle très discutée: le pp suivi d'un infinitif est toujours invariable